

Le diagnostic territorial sociologique des enjeux et des acteurs : un outil utile pour accompagner les plans d'action sur les AAC

Loupsans D.¹, Mettoux-Petchimoutou A.-M.²

¹ AFB, Direction de la recherche, de l'expertise et des compétences professionnelles, 5 square Felix Nadar, F-94300 Vincennes

² OIEAU, 15 Rue E. Chamberland, F-87065 Limoges Cedex

Correspondance : delphine.loupsans@afbiodiversite.fr

Résumé

Articulé aux diagnostics techniques comme le diagnostic technique des pressions agricoles pour les aires d'alimentation de captage, le diagnostic territorial sociologique des enjeux et des acteurs (DTSEA) est une étape essentielle dans la construction d'un projet de territoire dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques, qu'il s'agisse par exemple de la révision d'un SAGE, de la mise en place d'un plan d'action sur une aire d'alimentation de captage ou encore de l'accompagnement d'un projet d'effacement de seuil en faveur de la continuité écologique.

Le DTSEA permet d'appréhender en amont d'un projet, la dimension politique, sociale, économique, culturelle, historique inhérente aux projets de gestion conduits dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques. Cette dimension, qui ne se substitue pas mais qui complète l'approche technique, est indispensable pour ancrer le projet dans un territoire et dans une dynamique de gestion intégrée. C'est pourquoi, le DTSEA, dérivé plus complet de ce que l'on appelle couramment le diagnostic territorial socio-économique, est de plus en plus préconisé par les pouvoirs publics pour prendre en compte les spécificités territoriales dans le cadre de diverses politiques publiques y compris environnementales.

Le DTSEA (ou son pendant le diagnostic territorial socio-économique) reste cependant un instrument de gouvernance peu ou mal mobilisé dans le cadre des opérations de gestion menées dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques. Plusieurs facteurs explicatifs ont été identifiés et c'est en partant de certains d'entre eux que l'Agence française pour la biodiversité a souhaité avec plusieurs de ses partenaires mettre au point une démarche qui permette de lever plusieurs de ces obstacles. D'abord, le concept « socio-économique » souvent accolé à ce type de diagnostic issu des sciences humaines et sociales, est souvent interprété par les utilisateurs finaux, dans sa forme la plus restrictive, ce qui réduit considérablement le champ d'application de l'outil. C'est cet état de fait qui nous a amené à préférer le qualificatif de « diagnostic territorial sociologique des enjeux et des acteurs » à celui de diagnostic territorial socio-économique. Ensuite, la conduite d'un DTSE nécessite souvent de la part des porteurs de projet et de ceux qui les accompagnent d'acquérir des compétences en sciences humaines et sociales qui sont jugées plus ou moins faciles à s'approprier par les acteurs de terrain. C'est précisément pour répondre à cette difficulté que nous avons souhaité privilégier une démarche qui tout en étant solide scientifiquement, soit facilement appropriable par des professionnels non initialement formés en sciences humaines et sociales. Enfin, les acteurs de terrain en charge de la mise en œuvre des plans d'action avouent ne pas toujours s'y retrouver dans la panoplie des outils proposés ni arriver à extraire d'une démarche appliquée sur une opération de gestion particulière ou sur un lieu donné, les éléments méthodologiques exploitables sur d'autres domaines voire d'autres sites. C'est pour répondre à cet obstacle que la démarche de DTSEA a été construite selon le principe original d'un socle méthodologique commun de base accompagné d'éléments modulables spécifiques selon les situations. Ces modules visent trois objectifs concomitants : s'adapter aux différentes opérations de gestion de l'eau et des milieux aquatiques, s'adapter aux différents objectifs recherchés par le porteur de projet et s'adapter aux territoires.

Le DTSEA est un outil d'aide à la décision puissant qui vient éclairer les potentialités, les contraintes et les stratégies d'action territoriales en place ou à venir. Il permet une connaissance fine du territoire et des acteurs ; en vue d'identifier et caractériser les acteurs et mettre en lumière les freins et leviers d'action.

Cet article revient sur les grands principes qui fondent la démarche et son accompagnement.

Mots-clés : Diagnostic, Acteurs, Plans d'action, Captages, Enjeux, Sciences humaines et sociales, Territoire, Gouvernance, Stratégie.

Abstract : Sociological assessments of the issues and stakeholders, a useful tool in assisting ASZ action plans

The sociological assessment of issues and stakeholders (DTSEA), in conjunction with technical assessments such as the technical assessment of agricultural pressures weighing on abstraction supply zones (ASZ), is an essential step in putting together a territorial project in the field of water and aquatic environments, whether for the revision of an SBMP, an action plan for an ASZ, a project to remove a weir to improve ecological continuity, etc.

Through this combined approach (simultaneous or ex post), the DTSEA informs, in advance of the project itself, on the political, social, economic, cultural and historic aspects inherent in management projects addressing water and aquatic environments. This knowledge, which does not replace but rather complements the technical approach, is indispensable in precisely fitting the project to the local area and placing it in a context of integrated management. That is why the DTSEA, a more complete form of what is commonly called the social-economic assessment, is increasingly recommended by public authorities in order to incorporate local specificities of public policies, including environmental policies.

The DTSEA (as well as the social-economic assessment) is a means of governance that is rarely and/or poorly used for management operations in the field of water and aquatic environments. Different factors have been identified and AFB, decided with a group of partners to design a procedure intended to remove some of the obstacles. First of all, the "social-economic" concept, often included in this type of assessment produced by the human and social sciences, is frequently interpreted by the end users in a very narrow sense, which considerably reduces the scope of the tool. This is for this reason that we prefer the term "sociological assessment of issues and stakeholders", rather than "social-economic assessment". Secondly, a social-economic assessment requires that the project managers and participants acquire a number of skills in the human and social sciences that are considered fairly difficult by many stakeholders. Therefore, we propose an approach that, while remaining scientifically based, can be easily applied by the professionals who have no skill in human and social sciences. The stakeholders in charge of implementing action plans admit that they are often uncomfortable on how to proceed given the wide array of tools and they are not capable to choose a given procedure in a given project. This difficulty explains why DTSEA has been designed on the basis of an original approach. It is a set of basic methods with modular components which can be added depending on the circumstances. These modular components target a triple objective, i.e. to be adaptable to 1) different types of management operations in the water and aquatic-environment sector, 2) the various objectives set by the project manager and 3) the specificities of the local area.

The DTSEA is a powerful decision-aid tool that underlines current and future possibilities, constraints and strategies. It provides in-depth information on an area and its stakeholders, thus making it possible to inventory and characterize the stakeholders, reveal obstacles and identify means of action.

This article discusses the main principles underlying the approach and its implementation.

Keywords : Assessment, Stakeholders, Action plans, Abstractions, Issues, Human and social sciences, Territories, Governance, Strategy.

1. Présentation succincte des phases et étapes constitutives de la démarche de DTSEA

La démarche de diagnostic territorial sociologique des enjeux et des acteurs comporte deux phases principales :

La phase d'élaboration et de mise en place de la démarche. Elle décrit le processus de mise en place de la démarche et les étapes clés nécessaires à sa réussite. Elle permet de répondre aux questions : qui, pourquoi, quand, comment ?

La phase de réalisation du diagnostic se décompose en quatre étapes :

- Une étape de caractérisation du territoire (phase dite quantitative) qui se base sur l'analyse et la mise en relation de différentes données et d'indicateurs notamment statistiques permettant de repérer des enjeux du projet sur le territoire ;
- Une fine caractérisation des acteurs (perceptions, contraintes, opportunités, usages, activités) (phase qualitative) qui s'appuie sur des rencontres qui peuvent prendre diverses formes (cumulables ou pas selon les cas) comme des entretiens, des groupes de travail, des instances de concertation ;
- Une analyse stratégique (Atouts-Forces-Opportunités-Menaces) qui peut s'accompagner d'une élaboration de scénarios tendanciels ;
- Une restitution des résultats accompagnée d'un bilan de la démarche.

1.1 Elaboration et mise en place de la démarche

1.1.1 Quand recourir au DTSEA ?

Un porteur de projet peut mettre en œuvre un DTSEA pour tout projet de territoire qui vise la mise en œuvre d'une opération de gestion dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques, quelle qu'elle soit.

Articulé aux diagnostics techniques, le DTSEA permet de prendre en compte, les dimensions politiques, sociales, historiques, économiques, culturelles inhérentes au projet de gestion (AAC, restauration etc), que le projet repose sur des programmes d'actions volontaires ou sur des impératifs réglementaires.

1.1.2 Pourquoi mettre en place un DTSEA?

Appréhender les objectifs du diagnostic territorial sociologique des enjeux et des acteurs, c'est-à-dire savoir pourquoi le porteur de projet souhaite l'utiliser, marque la première étape de la démarche de DTSEA. C'est une étape essentielle pour connaître la forme que prendra le diagnostic mis en place et ainsi le rendre plus efficace. Ces objectifs sont définis en fonction de l'opération de gestion dans laquelle ils s'inscrivent.

Connaître les objectifs du diagnostic et les prioriser est aussi important pour son déroulement. Si les objectifs sont mal définis, le diagnostic perd de son efficacité et n'apportera pas ou peu d'aide au porteur de projet.

Ainsi, la démarche DTSEA peut répondre à différents objectifs, les objectifs cités n'étant pas exhaustifs :

- Acquérir des connaissances territoriales sensées orienter la conduite du projet,
- Eviter les tensions,
- Tester la pertinence de son projet,
- Tester la faisabilité du projet,
- Impulser une dynamique territoriale autour du projet,

- Développer la participation des acteurs concernés et intéressés par le projet,
- Favoriser les actions collectives autour du projet,
- Développer une vision stratégique du projet,
- Accompagner la mise en œuvre de la réglementation,
- Structurer la maîtrise d'ouvrage du projet,
- Déterminer des leviers d'actions,

Des objectifs du DTSEA découlent la démarche, le choix des indicateurs et les moyens humains et financiers à mettre en place. Les deux premiers critères pour choisir la démarche sont donc l'opération de gestion et les objectifs du DTSEA.

1.1.3 Quand entreprendre la démarche ?

Il est préférable de réaliser le DTSEA en amont du projet car il permet alors d'apporter des éléments de connaissances du territoire et des acteurs afin de donner des éléments au porteur de projet pour définir sa stratégie d'action.

Dans le cas de l'accompagnement d'un programme d'action sur une aire d'alimentation de captage (AAC), le DTSEA est préconisé dans la phase d'état des lieux, après la délimitation hydrogéologique de l'AAC et la détermination des vulnérabilités. Il s'élabore en parallèle des deux autres diagnostics, le diagnostic multi-pressions et le diagnostic des pressions agricoles. C'est la synthèse de ces diagnostics et de leurs résultats qui sera la base des orientations stratégiques.

1.1.4 Quel est le rôle du porteur de projet dans l'élaboration du DTSEA

Le porteur de projet ou maître d'ouvrage joue un rôle primordial dans le déroulé de la démarche de diagnostic territorial sociologique des enjeux et des acteurs. Il en est le pilier. Il est important qu'il puisse se positionner par rapport au territoire, à l'opération qu'il va mettre en œuvre et aux acteurs concernés par le projet. S'engager dans une démarche de DTSEA nécessite une reconnaissance et une visibilité du porteur de projet.

Dans le cadre d'un projet de territoire, la légitimité du porteur de projet doit être bien visible tout au long du projet. Cette légitimité est en partie établie au moment de l'élaboration du projet. Il est préférable que les principaux objectifs de ce projet soient définis avant que ne débute le DTSEA.

Le porteur de projet doit clairement afficher sa volonté de conduire un DTSEA pour ancrer le projet dans le territoire. Dans la démarche de DTSEA le porteur de projet :

- Donne les grandes orientations de la démarche,
- Met en place les moyens humains et financiers nécessaires à la conduite de la démarche
- Rédige le cahier des charges,
- Choisit le prestataire au sein de ses propres services ou en externe,
- Accompagne l'appropriation de la démarche par ses partenaires,
- Inscrit le diagnostic dans son projet de gestion,
- Coordonne la démarche,
- Valide ou non les différentes étapes du diagnostic,
- Réoriente la démarche si nécessaire.

1.1.5 Est-il nécessaire de mettre en place un comité de pilotage ?

Un comité de pilotage (COPIL) est un organe consultatif et de suivi qui accompagne le porteur de projet. Son rôle est de veiller au bon déroulement du diagnostic. Le décideur final reste le porteur de projet et est libre de suivre ou de ne pas suivre les avis émis par un COPIL.

Plusieurs cas de figure peuvent se présenter :

- *Un comité de pilotage propre au projet existe* : il peut logiquement prendre en charge directement le pilotage de la démarche de DTSEA qui s'inscrit dans celle du projet.

- *Il existe un comité de pilotage propre au projet mais le porteur de projet préfère mettre en place un comité de pilotage propre au DTSEA*. Des membres dits « passerelles » peuvent alors être présents dans les deux comités pour tisser un lien entre la démarche de DTSEA et les objectifs du projet.

- *Il n'existe pas de comité de pilotage*. Le porteur de projet instaure en amont de la démarche un comité de pilotage pour définir les objectifs du diagnostic en lien avec le projet.

Le Comité de pilotage participe à :

- L'initialisation de la démarche,
- La définition des objectifs de la démarche,
- La validation des différentes étapes de la démarche,
- La restitution du diagnostic.

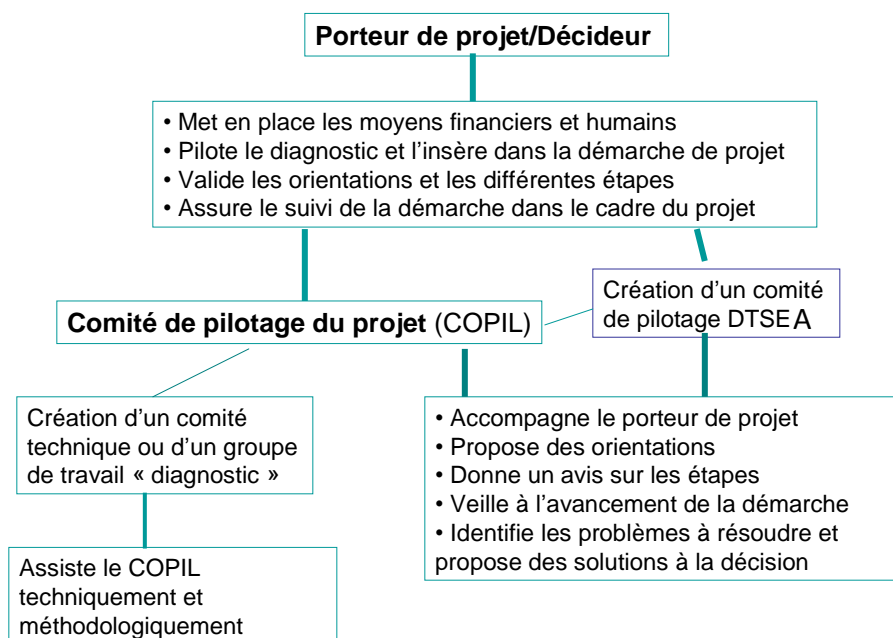


Figure 1 : Représentation de la mise en œuvre de la démarche

Un comité technique peut être mis en place par le COFIL pour l'assister techniquement et méthodologiquement. Ce comité technique se compose de personnes ayant des compétences, certaines en sciences humaines et sociales (y compris l'économie) et de personnes qui en plus de cela ou en complément, ont une connaissance fine du territoire et des acteurs qui le composent.

1.1.6 Quel est le calendrier de conduite d'un DTSEA ?

Il appartient au porteur de projet de faire comprendre à ses partenaires que le temps « perdu » par la conduite d'une démarche de diagnostic de type sociologique est du temps « gagné » pour la mise en place des actions.

Fixer de manière rigoureuse un calendrier en amont de la conduite du DTSEA et ceci en fonction des moyens qui souhaitent être investis, est l'un des aspects organisationnels essentiel à la réussite du projet. Le calendrier permet de définir les différentes étapes, d'avancer rigoureusement dans la démarche et de maintenir dans le temps la mobilisation des acteurs.

Une démarche de diagnostic de territoire sociologique des enjeux et des acteurs prend du temps. C'est un élément à prendre en compte dans la rédaction du cahier des charges mais aussi dans le plan de financement du projet global. Les actions seront plus adaptées aux besoins et aux moyens du terrain et les risques de blocage, voire de conflits seront amoindris puisque les acteurs auront été mobilisés, leurs perceptions, intérêts et positions recueillis en amont.

Réaliser un DTSEA prend entre 4 et 10 mois (Figure 2) selon les caractéristiques du territoire (taille du territoire, nombre d'acteurs en présence, particularités socio-économiques du territoire, précédents de blocage....).

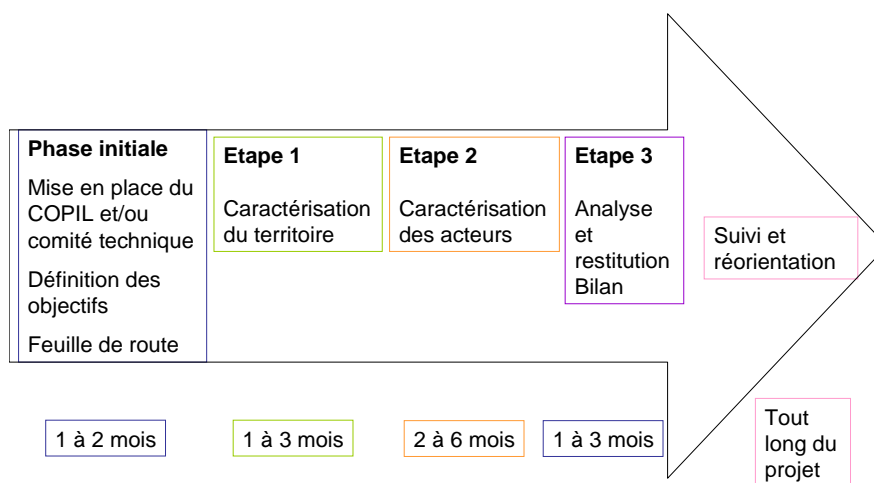


Figure 2 : Calendrier prévisionnel de la démarche de DTSEA

1.1.7 Quels sont les moyens financiers et humains à prévoir ?

Avant de lancer le DTSEA, le porteur de projet identifie les ressources disponibles (financières, humaines et techniques). Des ressources à disposition du porteur de projet dépendent en partie le choix de la méthodologie. Les moyens humains et financiers à mobiliser varient en fonction de l'opération de gestion et des objectifs recherchés. Il est important de repérer quelles sont les compétences nécessaires à la réalisation du diagnostic et de s'interroger sur les capacités financières du porteur de projet. L'autre facteur déterminant est l'opération de gestion qui est visée.

Pour s'engager dans une démarche de DTSEA, le porteur de projet doit répondre à ces questions :

- Quel est le territoire concerné par le DTSEA ?
- Quelle est l'opération de gestion ?
- Quels sont les objectifs recherchés ?

De ces trois éléments phares et modulables dépendront les moyens engagés et les méthodologies choisies.

1.2 La réalisation du DTSEA

Quatre étapes sont nécessaires pour mettre en œuvre une démarche complète de diagnostic territorial sociologique des enjeux et des acteurs. Conformément au principe de modularité préalablement évoqué, le contenu des étapes s'adapte en fonction des objectifs déterminés lors de la première phase.

La première étape dite aussi « étape initiale » correspond à l'étape de **caractérisation du territoire**. Elle a pour vocation de repérer les caractéristiques du territoire étudié en partant des données quantitatives existantes.

Le projet de territoire s'inscrit en effet dans une histoire, celle du territoire. La cohérence du projet dans une trajectoire historique est un élément à valoriser. Or, ne l'oublions pas, le territoire est une construction sociale bâtie certes à partir d'un espace géographique mais qui le dépasse aussi. En effet, il n'existe pas un territoire mais des territoires. Vouloir saisir son territoire d'intervention c'est comprendre ses territoires. Le DTSEA a ceci de bénéfique qu'il permet cette prise en compte d'une multi-dimensionnalité du territoire et de son histoire à la fois unique et composite qui en charpente la mémoire. Cette première étape va nécessiter plusieurs actions :

- Identifier les données existantes (données brutes, documents, rapports etc.)
- Organiser les données
- Croiser et analyser les données
- Identifier les enjeux

Il s'agit ensuite, au cours de la **seconde étape, de caractériser les acteurs**. L'objectif est d'identifier et de caractériser les acteurs concernés et intéressés par une approche qualitative et participative afin de les sensibiliser, de les mobiliser et de les fédérer autour du projet.

Cette étape requiert de la part de celui qui réalise le DTSEA de :

- Identifier les acteurs concernés et intéressés du territoire
- Caractériser les acteurs (étude des perceptions et représentations, contraintes et opportunités liées aux usages, etc)
- Mobiliser les acteurs du territoire
- Synthétiser les résultats

La **troisième étape** du DTSEA **correspond à une analyse globale** découlant des deux phases précédentes. Elle s'appuie sur des méthodes et des grilles d'analyse développées par les sciences humaines et sociales (SHS). Il s'agit sans doute de la phase la plus technique et qui requiert un minimum de familiarisation avec les concepts et les méthodes dites SHS. Il s'agit d'identifier par un système de croisement des données qualitatives et des données quantitatives recueillies, les atouts, faiblesses, opportunités et menaces du territoire vis-à-vis du projet.

- Croiser les données quantitatives et qualitatives
- Analyser les résultats via des grilles de lecture éprouvées
- Etablir un état des lieux, une cartographie des faisabilités
- Proposer une vision stratégique et/ou prospective

La **quatrième étape** est consacrée à **la restitution des résultats et au bilan de la démarche**. C'est une étape à ne pas négliger dans la mesure où elle permet de donner à voir à l'ensemble des acteurs interrogés et rencontrés, ce à quoi ont servi les éléments recueillis et ce qu'ils permettent de produire en terme de connaissance territoriale. Il s'agit aussi à ce stade de rendre compte des facilités et difficultés rencontrées par le « diagnostiqueur » afin d'en tirer aussi des éléments de connaissance

- Restituer les résultats
- Faire un bilan de la démarche.

2. Les supports développés pour accompagner les utilisateurs finaux

Afin d'accompagner au mieux les utilisateurs finaux (bureaux d'études, collectivités territoriales, services de l'Etat et leurs établissements publics, etc), l'Agence française pour la biodiversité a fait le choix de développer un guide et un protocole dont la prise en main devrait être accompagnée de cycles de formation mais aussi de journées de transferts bénéficiant de l'appui d'acteurs relais locaux. L'ensemble « guide et formation » est élaboré via un comité de pilotage et un comité de relecture

intégrant des utilisateurs finaux, suite à une phase expérimentale en cours de finalisation qui a permis la consolidation de l'outil.

Le guide développé tend à décliner toutes les étapes suscitées ainsi que les façons de faire pour accompagner son utilisation. Il se compose d'un socle commun qui rappelle les éléments de façon détaillée et d'un système de fiches qui permet d'adapter la démarche à la situation en jeu. Les fiches pratiques portent sur les données qualitatives et quantitatives, ainsi que sur les méthodes et les instruments pouvant être sélectionnés pour conduire un DTSEA adapté à l'opération de gestion, à la configuration territoriale et aux objectifs considérés.

Les indicateurs présentés dans les fiches sont bien sûr indicatifs et non exhaustifs.

Les fiches pratiques ont pour objectifs de :

- Donner des informations et des repères sur l'accès aux données,
- Identifier des sources de données utiles et utilisables,
- Recenser les différents indicateurs intéressants pour caractériser le territoire,
- Traiter les données recueillies.

Elles répondent à certaines questions que se posent les utilisateurs du DTSEA. Chaque fiche précise quels sont les indicateurs pertinents pour telle ou telle opération, quelles sont les difficultés rencontrées pour les élaborer et quelles sont les compétences requises pour les appliquer. Bref, il n'existe pas un DTSEA idéal ou type mais des DTSEA adaptés.

Les fiches pratiques permettent d'accompagner l'utilisateur dans la conduite du DTSEA. Elles constituent un véritable guide pour accompagner l'action.

2.1 Les fiches pratiques sont numérotées.

Le premier chiffre indique l'étape à laquelle elles se rattachent. Le second chiffre permet de les identifier. La Figure 3 prend pour exemple la fiche liée aux indicateurs démographiques.



Figure 3: L'exemple de la fiche liée aux indicateurs démographiques

2.2 Les fiches pratiques sont classées

Pour des raisons pédagogiques, les fiches pratiques sont classés selon plusieurs critères permettant à l'utilisateur soit de s'appuyer sur les fiches qui lui seront directement utiles dans un cas donné soit d'obtenir des informations indispensables pour conduire à bien son DTSEA (Figure 4).

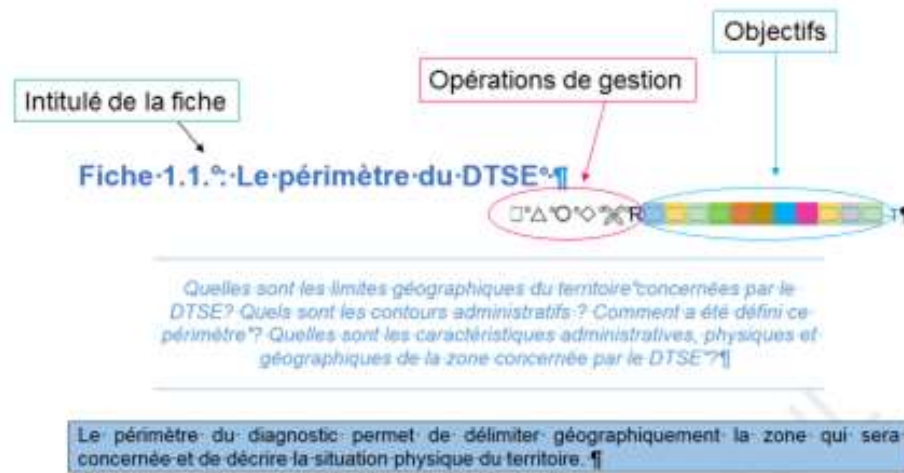


Figure 4 : Les fiches pratiques : une source d'informations en formes et en couleurs

Ces classements sont organisés par :

Un code couleur pour désigner les objectifs recherchés par le porteur de projet. Il s'agit ici de guider l'utilisateur en lui faisant savoir si dans son cas il est utile de se saisir de telle ou telle fiche et d'en suivre la démarche. Les objectifs sont indiqués en haut de la fiche à droite.

Acquérir des connaissances territoriales sensées orienter la conduite du projet,

Éviter les tensions

Tester la pertinence de son projet

Tester la faisabilité du projet

Impulser une dynamique territoriale autour du projet

Développer la participation de l'ensemble des acteurs concernés et intéressés par le projet

Favoriser les actions collectives autour du projet

Développer une vision stratégique du projet

Accompagner la mise en œuvre de la réglementation

Structurer la maîtrise d'ouvrage du projet

Déterminer des leviers d'actions

Des pictogrammes pour symboliser l'opération de gestion, placés dans le titre des fiches, au niveau des indicateurs et parfois au niveau des sources :

□ : Restauration

◇ : Zones humides

△ : SAGE

✂ : Gestion quantitative

○ : Aire d'Alimentation de Captage

R : Contrat de milieu

Une échelle numérique pour montrer le degré de difficulté d'accès aux données (Figure 5).

Enfin, **un code « étoiles »** pour indiquer les compétences requises en sciences humaines et sociales.

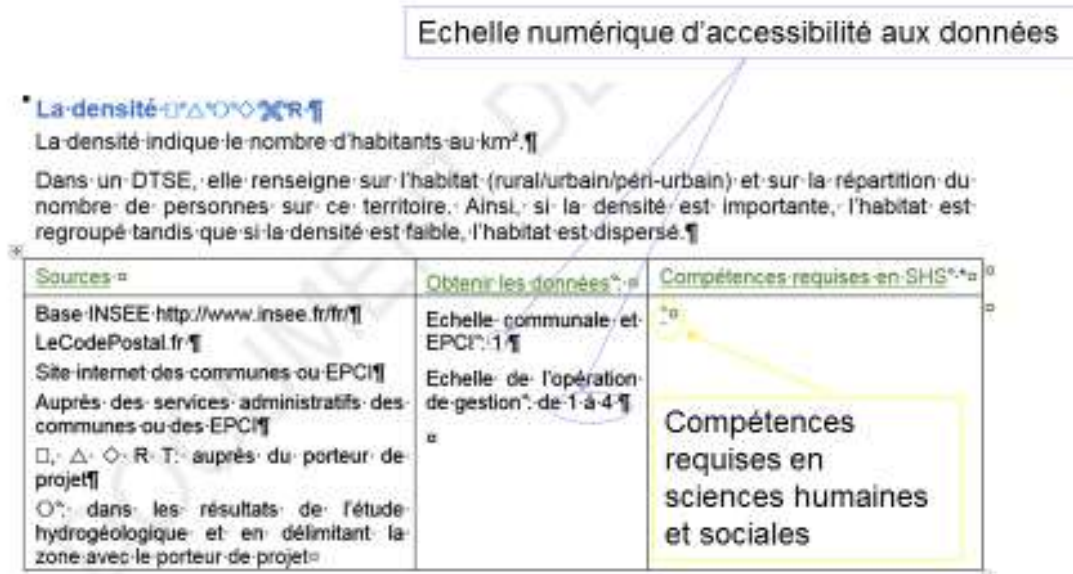


Figure 5 : L'indication de l'échelle numérique d'accessibilité aux données

Les éléments pour faciliter la recherche des indicateurs sont présentés sous forme de tableau (Figure 6) sous le descriptif des indicateurs. Le tableau précise :

- Les sources : où trouver la donnée ?
- L'échelle d'accessibilité des données : les données sont-elles facilement disponibles ?
- Les compétences en Sciences Humaines et Sociales (y compris en économie) requises

Sources :	Obtenir les données :	Compétences SHS :
Intitulé des sources disponibles	Echelle d'accessibilité aux données 1 : facile 2 : intermédiaire 3 : difficile 4 : très difficile	Recours aux compétences en sciences humaines et sociales * aucune ** : notions *** : recommandées **** : indispensables

Figure 6 : Les indications liées aux niveaux de difficultés

Les liens entre les fiches sont précisés en début de fiche.

Conclusion

« Le » territoire est un espace socialement investi où s'organise un système de relations écologiques sociales, politiques, historiques, culturelles, économiques...entre les différentes entités (physiques ou morales) qui le composent. C'est un espace à géométrie variable où les frontières administratives, sociologiques, écologiques et économiques ne coïncident pas. Au-delà, du territoire physique d'intervention se trouve un territoire organisé et identitaire auquel ce territoire géographique appartient. Ce territoire organisé et identitaire est habité par des acteurs intéressés et concernés qui ont chacun leurs motivations, soit pour soutenir le projet, soit pour s'y opposer. Etre capable de caractériser les acteurs en identifiant leurs fonctions, rôles, attentes, repérer notamment les acteurs référents (acteurs relais et acteurs ressources), adapter les modes de mobilisation à leurs particularités et

positionnements, tenir compte de leurs marges de manœuvre, s'appuyer sur les acteurs motivés permet de :

- Mieux les comprendre en tenant compte de leurs opportunités, contraintes.... pour mieux négocier, éviter les conflits, etc.
- Mieux faire « entendre » pour le porteur de projet ses intentions et susciter l'adhésion en analysant leurs intérêts vis-à-vis de la stratégie d'action proposée etc.
- Mieux accompagner les programmes d'action basés sur le volontariat ou la réglementation

C'est parce qu'il participe à la définition stratégique du plan d'action que le DTSEA est un outil précieux. En le préconisant à des fins de préservation et de restauration du bon état des eaux, le DTSEA permet de respecter l'état de bon fonctionnement du territoire d'intervention et participe à la mise en œuvre d'une gestion intégrée à l'échelle du territoire.

Remerciements

Ce travail coordonné et financé par l'Agence française pour la biodiversité est le résultat d'un partenariat étroit avec l'OIEau. Les auteures tiennent aussi à remercier l'INRA Grignon, les agences de l'eau, la DTT et la DREAL de Haute-Garonne, la mairie de Poitiers, la fédération de pêche de la Haute Garonne, les ministères en charge de l'Ecologie et de l'Agriculture, le Siveer Eau de Vienne, Alterre-Bourgogne, la CateZH Garonne, l'association Rivière Rhône-Alpes-Auvergne et le Creseb pour leur intérêt et leur participation active dans le développement et la valorisation de cet outil.

Références bibliographiques

- AESN, 2010. Elaboration d'une méthodologie pour le lancement et le suivi des diagnostics socio-économiques des territoires AAC à partir de la réalisation d'un cas concret.
- AELB, 2011. La Région Bretagne et le département du Finistère, Diagnostic socio-économique SAGE de la baie de Douarnenez et plan gouvernemental de lutte contre les algues vertes.
- Antea Group, 2011. Présentation Antea Group. DTMP champs captant de l'Escribieux.
- ARPE, 2011. Le diagnostic territorial au regard du développement durable.
- ARPE, 2010. Diagnostic régional de l'eau en Midi-Pyrénées.
- Barataud F., Durpoix A., Mignolet C., 2013. Analyse multi-variée des Aires d'Alimentation de Captage dites Grenelle », Programme PIREN-Seine.
- Barataud F., Arrighi A., 2013. Construction et tests d'un outil d'enquête et d'analyse des territoires à enjeu eau », Synthèse de l'étude menée sur 5 AAC.
- Basilico L., Domange N., 2011. Captages d'eau potable et pollutions diffuses : quelles réponses opérationnelles à l'heure des aires d'alimentation de captage « Grenelle » ? », Les rencontres de l'Onema.
- Beccera S., Roussary A., 2008. Gérer la vulnérabilité de l'eau potable : une action publique désengagée ?, in Nature Sciences et Sociétés.
- Beguin P., Coutarel L., Prost L., Maillot P.A., 2011. Conduite de projet et réduction des risques environnementaux : le cas des AAC « grenelle », article, 46ème Congrès de la SELF, L'ergonomie à la croisée des risques.
- Bion J.-Y (Coord.), 2003. Le diagnostic territorial : un outil de l'action publique- Diagnostics de territoires et systèmes d'acteurs, Rapport, CERTU.
- Blasquez L., 2010. S Protection des aires d'alimentation de captages d'eau potable vis-à-vis des pollutions diffuses. Recommandations de bonnes pratiques partenariales. Guide, sous la direction de, APCA-FP2E,
- Brun P., Frey V., 2011. Mise en place des programmes de protection des aires d'alimentation des captages pour l'eau potable. Rapport CGEDD-CGAER

Bureau d'études CESAME, 2011. SAGE Haut-Allier, Diagnostic de la ressource en eau et des milieux aquatiques-Diagnostic socio-économique-Élaboration du scénario tendanciel. Rapport, 2011.

DTTM 50, 2012. Schéma de développement durable de la Vallée de la Sélune, Phase1, diagnostic.

Duponteil A., Grandmougin B., Raveau A., Strosser P. (ACTéon), 2012. Analyse socio-économique du territoire, Sage SEUDRE.

Ecodécision et AGRISTEM, 2010. Cahier des charges. Diagnostic socio-économique agricole dans une aire d'alimentation de captage.

EPICES-AsCa, 2011. Evaluation de la politique de Seine-Normandie en faveur de la maîtrise d'usage des sols à long terme sur les aires d'alimentation de captage en eau potable, note de synthèse.

Gibaud C., Nouvel P., 2010. Guide méthodologique pour la mise en œuvre de plans d'actions agricoles sur les aires d'alimentation de captages, Rapport, MEDDE-MAAF.

IDEA, ASCONIT, 2004. Approche socio-économique du territoire. Rapport final

Jeannot G., 2001. Diagnostic territorial et coordination de l'action publique. In Coutard O. (Ed.), Le bricolage institutionnel, crise des cadres hiérarchiques et innovation dans la gestion des entreprises et des territoires, Elsevier.

Lardon S., Piveteau V., 2005. Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux, Géoccarefour [en ligne], vol.80/2/2005

MEDDE, 2010. Mémento pour la réalisation d'un diagnostic territorial des pressions agricoles (DTPA).

MEDDE, MAAF, 2012. Guide méthodologique-Protection d'aire d'alimentation de captage en eau potable contre les pollutions liées à l'utilisation de fertilisants et de pesticides.

ONEMA, 2011. Captages d'eau potable et pollutions diffuses : quelles réponses opérationnelles à l'heure des aires d'alimentation de captages « grenelle. Les rencontres de l'Onema.

Rolland V., Kung-Benoit A., Benoit M., 2011. Construire des coordinations d'activités agricoles sur un BAC : Une problématique nitrate sous la contrainte du Grenelle à résoudre par un petit collectif d'acteurs : les captages d'Harol (Vosges), Les rencontres de l'Onema.

Roussary A., 2011. Les aires d'alimentation de captages : vers une co-responsabilisation territoriale ? chap VIII, thèse.

Roussary A., Salles D., Akermann G., 2010. Act'Eau : acteurs des aires d'alimentation des captages et territoires de l'eau : rapport d'étude sociologique, Rapport scientifique.

Syndicat d'Eau et d'Assainissement du Caux central, Chambre d'agriculture Seine-Maritime, 2013. Démarche de protection du bac d'Héricourt-en-Caux, Diagnostic socio-économique.

Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc, 2008. Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Baie de Saint-Brieuc- Réalisation de l'état des lieux et des usages. Détermination des manques et diagnostic, Rapport.

Vernoux J.F, Buchet R., 2011. Améliorer la protection des captages d'eau souterraine destinée à la consommation humaine ? Guide BRGM.

Vernoux J.F, Wulleumier A., Dorfliger N., 2007. Guide de délimitation des bassins d'alimentation des captages et cartographie de leur vulnérabilité vis-à-vis des pollutions diffuses », BRGM.

Zakeossian D., Bauduceau N., Chevillotte G., Desgree A., Narcy J-B, 2007. Actions de lutte contre les pollutions diffuses agricoles dans les bassins d'alimentation des captages d'eau potable. Rapport.

Cet article est publié sous la licence Creative Commons (CC BY-NC-ND 3.0)



<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>

Pour la citation et la reproduction de cet article, mentionner obligatoirement le titre de l'article, le nom de tous les auteurs, la mention de sa publication dans la revue « Innovations Agronomiques », la date de sa publication, et son URL)